

Onna farça dâo diablo : (suïta)

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 50

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un partisan de l'opinion contraire fait remarquer l'inconséquence d'une législation qui, d'un côté, laisse aux femmes le droit de transiger, de gérer leurs biens, d'exercer la tutelle de leurs enfants, et, de l'autre, ne les croit pas capables de mériter d'être crues lorsqu'elles sont appelées à déposer devant le magistrat. Il observe en outre que les femmes ont, en général, plus de religion que les hommes, et que le serment doit être pour elles un acte beaucoup plus solennel que pour l'homme.

Un autre orateur ajoute qu'il s'agit simplement de savoir si la mère de famille doit être placée sur la même ligne que le père ou marquée du sceau de l'infériorité; si, lorsque nous devons l'entourer de tout le respect qu'elle doit jouir pour parler avec autorité à ses enfants et en faire de bons citoyens, il faut l'avilir au point de lui refuser publiquement le degré de crédibilité que l'on accordera au jeune homme dont elle est la mère et qui est encore sous sa tutelle. Et, s'écrie-t-il en terminant, si, chez la femme, le cœur, dans certaines circonstances, peut conduire la tête, sommes-nous mieux à l'abri de séductions de ce genre.

Le résultat de cette discussion, que nous tirons textuellement des discussions du Grand Conseil de 1823, fut le retranchement de l'article 268, et l'adoption du principe admettant le témoignage de la femme à l'égal de celui de l'homme.

Voilà où nous en étions encore en 1823!... Admettez, mesdames, que nous avons fait bien des progrès dès lors.

La femme dans le ménage.

Il y a quelques semaines, un de vos collaborateurs émettait le vœu que l'éducation des demoiselles se complétât par un cours de cuisine. Je l'approuve entièrement, et comme lui je déplore que le cours donné à Lausanne par M. Maillard n'ait pas réuni un plus grand nombre d'élèves. — Peut-être que vos lectrices ont entendu comme moi le jugement porté sur la femme vaudoise par un conférencier français et philanthrope chrétien. D'après lui, « la femme vaudoise est instruite, pleine d'élévation de sentiment, et même il n'est pas rare de rencontrer dans notre petit pays de nombreuses femmes supérieures à leur mari pour le développement intellectuel. »

Que mes sœurs ne s'enorgueillissent point de ce jugement, très probablement émis sous l'influence du sentiment chevaleresque français, et qu'elles me permettent de leur signaler la grande lacune de cette soi-disant supériorité. Cette lacune, c'est l'absence très fréquente chez elles de la vie pratique, de la connaissance de l'art culinaire, de la bonne tenue d'une maison, de la coupe ou du raccommodage des vêtements et de bon nombre d'autres choses éminemment utiles.

Si la musique élève l'âme, développe les sentiments nobles ou tendres, si la peinture des fleurs fait éclore en nous l'amour du beau, il n'est point sage, — à moins de dons naturels exceptionnels, — de consacrer sa jeunesse à ces arts d'agrément,

qu'une jeune femme doit forcément abandonner quand elle est mariée et mère de famille.

Un cordon-bleu à vos gages, mesdames, une femme de chambre bien stylée, ne sont pas toujours la condition infaillible pour que tout marche à souhait dans la maison. Il faut que la maîtresse puisse prouver, à l'occasion, qu'elle peut avantageusement remplacer l'une ou l'autre et qu'on ne peut la tromper en quoi que ce soit. Il faut qu'elle se charge journalièrement de certains détails qu'elle seule a le loisir d'accomplir avec soin, faute de quoi les domestiques seront débordées, de mauvaise humeur, et la maîtresse aussi. Le maître, qui compte trouver dans son intérieur délassément et oubli de ses affaires, se ressentira aussi du malaise général et sera moins indulgent pour quelque imperfection de service qui aurait passé inaperçue si la bonne humeur l'eût accueilli au logis.

Ecoutez, à ce sujet, une petite histoire. Une mère de famille constatait chaque jour quelque perte ou dommage dans son ménage; découragée, elle s'en alla consulter un vieux solitaire, connu par sa sagesse et ses bons conseils. « Ma fille, lui dit-il, prends cette cassette et porte-la régulièrement, une fois par jour, à la cuisine, à la cave, au grenier, puis reviens au bout d'un mois me rendre compte de l'effet de ce talisman. » La bonne femme exécuta ponctuellement ces prescriptions, au cours desquelles elle surprit un jour le cocher faisant ripaille à la cave avec des amis, et la cuisinière en conciliabule au galetas avec un cousin à qui elle remettait un panier de provisions. Le linge était mal soigné, le bois gaspillé, les poules négligées, etc., etc. Tous ces abus disparurent peu à peu, quand chacun sut que chaque jour la maîtresse voyait de près les affaires. Au bout du mois, elle rendit la cassette so disant merveilleuse, et remercia le propriétaire de celle-ci de ses précieux conseils, prouvant éloquemment que l'œil de la maîtresse un peu partout fait plus que ses deux mains à un seul ouvrage.

Eh bien, mes sœurs, faisons le tour de notre maison avant de nous rendre à une conférence ou à un concert, et tout ira mieux dans notre intérieur.

Si nous voulons prétendre au titre de femmes supérieures, sachons, avant tout, être des femmes utiles, pour qu'on nous pardonne d'être savantes.

Sophie TROTTEVILLE.

Onna farça dâo diablo.

(Suite.)

— Ah! te tè crâi d'allâ ein paradis! tè! on coratiâo dè fennès, qu'as fé chetsi et mouri la tinna dè chagrin et dè dzalozi; on coo qu'a ruinâ pè dâi procès lo monnâi dè Polhi-Petet et lo réchâo dè Bretegn, qu'a remet âo protieure et fé subastâ on moué dè pourrès dzeins; on lulu que tot lo mondo câiè. Et t'as lo toupet dè peinsâ âo paradis! L'est Saint-Pierro que sè va teni lè coûtès quand tè vairâ arrevâ! Es-tou fou, âo bin couiènè-tou?

Lo tsatellan dè St-Bartelomâ que ne savâi què repondrè fe 'na tôla ranquemellâie per dedein sè linsus que lo diablo ein eut pedi, et après on moimeint lâi fâ: Eh bin, attiutâ! quand bin te ne vaut

pas la mâiti dè Paris et justameint po cein que te ne vaut pas tchai, te mè bottè, et ne vu pas chà ètrè venu po rein.

— Vâo-tu mè gari dè mon mau ?

— Oh ! mi què cein. Cein l'eimbètè d'ètrè vilhio, mau fotu, pouet et d'ètrè quazu ein route po lo pàys dâi derbons, eh bin ! mè vé tè fèrè duè proposechons et te choistrè eintrè lè duè. A tè lo soin dè bin choisi.

— Eh bin quiet ?

— D'âboo tè pu fèrè reveni à 30 ans ; mà te mouretrè à 35 et tandi lo teimps que te vivetrè, tè fou-drà tè conduire ein brava dzein : fèrè servico à te vesins, bailli âi pourro, mettrè po la colletta dâi z'incurablo, ne pas robâ l'Etat ein faseint ta déclachon d'impoù, bailli po lè z'infirméri ; enfin quiet ! ètrè charitablo. L'est prâo peindablo que cé sèyè mè, lo diablo, que demandéyo cein ; mà cein mé pliè dinsè.

Lo tsatellan fe la potta et dit : Finnameint 5 ans à vivrè ! n'est diéro ! Et po derè la vretà, n'és pas tant dè gout po fèrè cein que te mè dis, kâ n'âmo pas lè pourro.

— Eh bin, tè vé proposâ oquiè d'autro que tè plièrà mi. A quin adzo voudrà-tou reveni ?

— A 40 ans.

— Eh bin va que sâi de. Te reveindrè à 40 ans. Et na pas, du cé momeint, veni vilhio dè 24 hàorès per dzo coumeint lè z'autrès dzeins, te revindrè dzouveno d'atant ti lè dzo et se, ein alleint dinsè à recoulon, te tràovè que cein ne va pas prâo rudo, te n'aré qu'a désirâ dè reveni à l'adzo que te voudré, et te sarè satisfè su lo coup.

— Çosse mè va mi, repond lo tsatellan, et saréyo tot parâi d'obedzi dè fèrè lo charitablo ?

— Na, te farè cein que te voudré, et te n'as pas à tè geinâ po fèrè totès lè fregâitsès que tè farâ pliési.

— Eh bin, cein mè va stu iadzo, baille-mè la conveinchon po que signéyo.

— Ao bin, repond lo diablo, n'ia pas fauta dè plionma, ni dè potet et ni dè partsemin, te n'as qu'à eimbrassi mon pi ; l'est tot cein qu'ein faut.

Lo Satan teind son pi, qu'étâi on pi dè bocan, coumeint vo sèdè bin, et quand lo tsatellan l'eut tchaffâ su lè dou z'arpions, lo diablo fe 'na recaffâie que fe grulâ tota la tralésou dâo tsaté et sè trovâ lavi. Lo tsatellan que sè cheint tot d'on coup loustiquo coumeint on djeino valet, chàotè frou dâo lhi et sè retrâovè tot coumeint à 40 ans, avoué sa moustache et sa berbitche sein on pâi blianc, et vetu à la derrâire mouda avoué dâi grantès bottès et dâi z'éperons.

(*La fin deçando que vint*).

Un de nos abonnés nous fait part de ce curieux mécompte dont il a été l'autre jour la victime :

« Il avait plu à torrents toute la nuit, et il pleuvait encore. On avait fait des travaux dans la rue, tout près de chez moi, et les terres accumulées avaient retenu l'eau des égouts, qui inondait la chaussée. Une longue planche avait été placée provisoirement, dès le matin, pour traverser.

Obligé de sortir pour une affaire pressante, j'ouvris mon parapluie et je m'engageai sur ce pont im-

provisé. Je marchais avec prudence, un pied devant l'autre et les yeux baissés. Mais, au beau milieu du trajet, je vis, non sans quelque inquiétude, devant mes pieds, une autre paire de pieds qui s'avançaient. Je levai le nez et je me trouvai face à face avec une vieille dame, qui se dirigeait vers le côté de la rue que je venais de quitter. Elle s'arrêta comme moi, et m'interrogeait de son méchant petit œil rond.

J'ai toujours eu la plus grande déférence pour les vieilles femmes, ma mère était si âgée quand je la perdis... Sans hésiter, je fis demi-tour pour céder le passage, et, perdant l'équilibre par un faux mouvement, je plongeai mes deux pieds dans le cloaque jusque bien au-dessus de la cheville.

Vous connaissez ce frisson qui vous saisit quand l'eau pénètre, brutale et insinuante, traversant vos bas, pour arriver, subtile, jusqu'à la moelle de vos os ?

J'étais tout entier sous cette désagréable impression. Mais, chevaleresque, content de moi, et même un peu fier de la galanterie dont j'avais fait preuve, je regardais la bonne dame qui, arrivée au bout de la planche, se retourna vers moi et, avec un regard indéfinissable, me murmura : « Grand nigaud ! »

BAISER VOLÉ

par Eugène MORET.

V

Elle avait envie de s'en retourner ; mais c'était la note de la maison, il fallait la prendre comme elle était. Lucrèce apparaissait, mal reposée, se plaignant de migraines, de pesanteurs de tête et déclarait qu'elle n'avait pas eu le temps de faire ses devoirs.

— Si vous ne travaillez pas davantage, vous ne saurez jamais rien, mademoiselle !

— Oh ! Ludovic non plus.

— Ludovic ?

— C'est mon mari, mon futur petit mari ; il fait sa troisième à Condorcet et nous avons valsé ensemble toute la nuit. Il est excellent valseur, mais pour autre chose il est encore plus cancre que moi.

Rien à dire, alors. L'institutrice ne disait rien. A elle toute seule, elle n'eût pu réformer les mœurs et le langage de la maison. Comme lui avait dit la mère elle-même, la petite baronne, un matin qu'elle se plaignait d'allures trop libres et de mots risqués de son élève :

— Oh ! ma fille, vous n'y pourrez rien, elle suit le mouvement.

Mlle d'Arcy savait désormais à quoi s'en tenir sur la baronne de Saint-Mégret, ou plutôt elle le supposait, s'imaginant qu'elle devait appartenir à cette catégorie de femmes non classées, qui ne sont ni de vraies grandes dames, ni de prudes bourgeoises, ni des courtisanes, mais qui font partie de cette jolie galerie de mondaines indépendantes qui n'ont pour règle, dans leur conduite, que la fantaisie, le caprice ou les suggestions du hasard.

Il y avait, parfois, de violentes réactions, des regrets cuisants, une velléité de ralentir le char dans la carrière, de fermer les portes du temple où l'on s'amuse et d'arrêter la fête ; des ardeurs subites de repos et un sourd besoin d'apaisement. On ne tenait tant même à marier Lucrèce que pour l'arracher à un milieu qui lui était funeste et dont l'inanité ne se faisait que trop sentir. Mais le vide de l'esprit, les pauvretés de l'intelligence, les tourments de l'ennui, un manque absolu de sens moral,